

---

## Compte rendu - CAP du 11 mai 2017 Des Techniciens Supérieurs de l'Économie et de l'Industrie

### Participants :

Pour l'administration : M. Jean-Pierre BAILET (Président de la CAP), M. Daniel LALANNE (chef du BPCT-DGE), M. Emmanuel ROUSSEL (mission MS4P-SG-DGE), Mme Isabelle LE CRONC (MEDDE-DGPR), M. Steve MOHAMED (MEDDE-DRH), M. Patrick TERRIER (MEDDE-DRH), M. Jérôme CAMUS (MEDDE-DRH), Mme Cécile LERAY (MEDDE-DRH), M. Jean Luc STRACZEK (DGE), Mme Sylvie LEROY (BPCT-DGE).

### Pour le personnel :

Solidaires I.D.D : Thierry GODINEAU représentant titulaire, Alain XIMENES représentant suppléant, Frédéric BILLARDEY et Pascal MARIE convoqués comme experts.

Pour l'entente FO : 7 représentants titulaires, suppléants ou experts

Pour l'alliance CFDT/CGT : 3 représentants titulaires ou experts

Ensuite, les représentants du personnel font chacun lecture d'une déclaration liminaire. Celle de Solidaires I.D.D est jointe en annexe de ce compte-rendu.

### **En réponse aux déclarations liminaires le président précise les points suivants :**

Pour les ZUS (Zones Urbaines Sensibles) la DGE a saisi la DRH du MEEM pour finaliser le recensement des personnes sous statuts finances en poste dans le réseau DREAL, susceptibles d'être concernées par la mesure pour ensuite engager le traitement des dossiers. Il ajoute que pour réaliser la reconstitution de carrière de ces agents il y aura nécessité de mettre en place des règles d'harmonisation qui devront être édictées conjointement par le MEF et le MEEM.

Concernant le manque d'attractivité du concours externe de TSEI pour lequel des candidats inscrits ne se présentent pas aux épreuves, la DGE cherche à analyser les raisons. Elle se déclare très sensible à la problématique. La situation est telle que le nombre d'admissibles est égal au nombre de postes proposés ce qui pose problème. L'analyse donnera lieu à un plan d'actions.

S'agissant du report à la dernière minute de l'examen pro IIM ayant conduit certains agents à avoir engagé des frais personnels, la DGE répond que ces agents seront indemnisés.

Sur les règles de gestion du corps, le président se félicite de la position quasi unanime des organisations syndicales de vouloir les actualiser. Il se déclare favorable à l'idée et annonce que le chantier va commencer à l'automne prochain.

Pour le RIFSEEP la DGE a déjà travaillé au projet mais ne l'a pas encore présenté au MEEM. Il attend de sa part des données chiffrées. Elle s'engage à tenir informées les OS. Le principe de mettre en place un dispositif unifié est retenu, il comportera à l'intérieur de chaque groupe une modulation par échelon comme cela se fait au MEF pour les corps administratifs.

Concernant la tenue de CT au sein du réseau DGE, le président prend note du fait que le sujet sera évoqué en juin prochain.

Pour la convention de gestion avec le MEEM, il est annoncé que ce sont les services de Bercy qui y travaillent. Ils associeront la DGE en temps voulu. Comme ce sujet est piloté par Bercy il faudra voir auprès de la DRH pour éventuellement demander des aménagements comme par exemple sur la prise en compte de la reconnaissance de l'exposition à l'amiante.

Pour le tableau d'avancement au 2<sup>ème</sup> grade de TSEI le président reconnaît que le nombre de propositions est limité. L'exercice est sélectif et très difficile. Le fait qu'il n'y ait qu'une seule promotion pour le réseau DREAL est lié au faible nombre d'agents présents dans ce réseau. La répartition entre les réseaux est proportionnelle aux effectifs.

S'agissant des arbitrages inter corps rendus quasi exclusivement en faveur du MEEM, le président répond que la DGE va dorénavant saisir officiellement la DRH du MEEM par écrit, sur chaque demande. Cela permettra de tenir une traçabilité précise.

S'agissant de l'évaluation professionnelle, la DGE précise qu'il n'y a plus de réduction d'ancienneté mais ne sait pas s'il y aura des bilans pluriannuels réalisés. Ce sujet a déjà été évoqué en inter-ministériel. Il faut attendre les évolutions futures avec le changement de gouvernement. Le président se déclare en désaccord sur l'idée de recevoir chaque agent en position de MAD, ses services n'ayant pas les moyens nécessaires (MS4P notamment). En revanche, il réaffirme que si un agent veut un entretien, il n'y a pas de problème pour évoquer son parcours professionnel. Les retours des MAD sur des postes cœur de métier sont très appréciés par la DGE. La demande d'entretien doit plutôt venir des agents et non pas de part de la DGE.

Enfin le président annonce qu'il y aura un point supplémentaire à l'ordre du jour, celui de la réorganisation de la DRIEE qui va se traduire par des réaffectations d'agents.

**Commentaires de Solidaires IDD :** *Sur les sujets d'importance tels que le RIFSEEP, la convention de gestion, les arbitrages inter corps, le tableau d'avancement, la DGE ne répond toujours pas à nos légitimes interrogations.*

*Pour le RIFSEEP nous sommes à 7 mois de la mise en application et toujours rien à ce jour si ce n'est l'annonce de la création d'un groupe de travail.*

*Pour la convention de gestion, celle-ci est périmée depuis 16 mois, personne ne semble s'en émouvoir ! Pour les arbitrages inter-corps, la réponse de la DGE nous paraît bien légère, en effet nous n'imaginons pas qu'un simple courrier puisse suffire à remettre en cause les décisions hégémoniques du MEEM.*

*Pour la faiblesse du tableau d'avancement, la réponse du président plaide pour notre revendication originelle d'intégrer le 1<sup>er</sup> grade du corps dans le 2<sup>ème</sup>.*

*Concernant les règles de gestion nous relevons une évolution positive, reste à en voir le contenu. Solidaires IDD s'attachera, comme il l'a toujours fait, à faire reconnaître la place de l'humain dans le dispositif, dans l'intérêt des agents et des services.*

**A l'issue le président propose d'aborder l'ordre du jour suivant :**

**Formation plénière :**

- Approbation du procès-verbal de la séance plénière des TSEI du 7 juin 2016
- Approbation du procès-verbal de la séance plénière des TSEI du 8 novembre 2016.
- Mouvements :

**Mutations de 2<sup>e</sup> niveau : circulaire SUMATRA et candidatures MOBILITE**

- Mutation circulaire SUMATRA TSCEI n° 30 du 9 janvier 2017 :

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste
JOSSERAND Lionel	DIRECCTE Bourgogne / Franche-Comté à Dijon	310768 promotion TSCEI
FORBAN Josué	DIRECCTE Île de France à Aubervilliers	310769
BENYAMINA Keira	DIRECCTE Île de France à Aubervilliers	310905
HAROUN Abderrahmane	DIRECCTE Nouvelle Aquitaine à Bordeaux	310685 promotion TSCEI

- Mutations de 2ème niveau via MOBILITE :

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste
CROUSEAUD Julie	DREAL ARA à Clermont-Ferrand	196833 promotion TSCEI
MARCHAL Laurence	DREAL Bourgogne / Franche-Comté à Dijon	197542
VIENNET Gérald	DREAL Bourgogne / Franche-Comté à Belfort	200903 promotion TSCEI
BOUDIA Mimoun	DREAL Bourgogne / Franche-Comté à Auxerre	200969 promotion TSCEI
HOUEE Grégory	DREAL Bretagne à Rennes	201048 promotion TSCEI sous réserve arbitrage inter corps
LE SCIELLOUR Benoît	DREAL Bretagne à Plerin	201055 promotion TSCEI sous réserve vacance de poste
PORTALIER Pierre	DREAL Corse à Ajaccio	200986
BACH Alexis	DREAL Grand Est à Strasbourg	196362 promotion TSCEI
KUBIAK Nicolas	DREAL Grand Est à Strasbourg	199165 promotion TSCEI
BOURJAC Nathalie	DEAL Guadeloupe à Les Abymes	202280 promotion TSCEI
TARGY Frédéric	DREAL Hauts de France à Lille	198549
COTON Jean Marc	DREAL Hauts de France à Saint Quentin	203877 promotion TSCEI
RENARD Matthieu	DREAL Hauts de France à Soissons	203886 promotion TSCEI
GIBAUT Aurélien	DREAL Hauts de France à Prouvy	198171 promotion TSCEI
MARQUIS Bertrand	DREAL Hauts de France à Lille	203306
GALLIEZ Annick	DREAL Hauts de France à Lille	204237 promotion TSCEI
MARCHAL Erick	DREAL Hauts de France à Beauvais	203340 promotion TSCEI au titre du principalat ou spécialiste
CABROL Sandra	DREAL Centre Val de Loire à Chartres	196317
ROMESTANT Delphine	DRIEE Île de France à Savigny le Temple	200783
DELBEKE Emmanuel	DRIEE Île de France à Versailles	200789
FLATISCHLER David	DRIEE Île de France à Versailles	202857 promotion TSCEI
THIVONE Alain	DRIEE Île de France à Cergy Pontoise	200659 promotion TSCEI
GRIFFON Alain	DEAL La Réunion à Saint Denis	201638
PLATON Karine	DEAL Martinique à Schoelcher	203418 sous réserve vacance poste
LEROUX Séverine	DREAL Normandie Caen	198583 promotion TSCEI
ANDREU Patricio	DREAL Nouvelle Aquitaine à Montauban	197942
MARTIN Cécile	DREAL Nouvelle Aquitaine à Nersac	199725 promotion TSCEI
PHARISIEN Dominique	DREAL Nouvelle Aquitaine à Bordeaux	200152 promotion TSCEI
SAULIERE Aurélien	DREAL Nouvelle Aquitaine à Bordeaux	200078
FAVARD Bruno	DREAL Occitanie à Montpellier	202947 promotion TSCEI
PIECHON Bernard	DREAL PACA à Manosque	202493 promotion TSCEI
BOUCHART Didier	DREAL Pays de Loire à Laval <b>3</b>	196589 promotion TSCEI

Mutations de 1er niveau : circulaire SUMATRA et candidatures MOBILITE

- Mutations circulaire SUMATRA TSEICN / TSPEI n° 31 du 9 janvier 2017 :

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste
CHIGNIER Christine	DIRECCTE ARA à Lyon	310883
LE BEUAN Loïc	DIRECCTE Bretagne à Cesson Sévigné	310726 sous réserve vacance poste
GUYOT Fabrice	DIRECCTE Grand Est à Chalons en Champagne	310774
TORTOLA-NAVARRO Denis	DIRECCTE PACA à Marseille	310776
DURIEU Jean Claude	DIRECCTE PACA à Marseille	310916

- Mutations de 1er niveau via MOBILITE :

Nom - Prénom	Service d'accueil	Poste
SALOMON Jean Michel	DREAL ARA à Villeurbanne	197239
BRUNON Céline	DREAL ARA à Saint Etienne	197147
STA Bader	DREAL ARA à Grenoble	199516
OLIVEIRA Lucie	DREAL ARA à Villeurbanne	197223
LEROY Hélène	DREAL Bourgogne / Franche-Comté à Besançon	197999 sous réserve vacance poste
FILLAUDEAU Frédéric	DREAL Bourgogne / Franche-Comté à Dijon	197010
BARBIER Denis	DREAL Corse à Ajaccio	199163 sous réserve vacance poste
CARRE Édouard	DREAL Grand Est à Nancy	200948
ALBECKER Hugues	DREAL Grand Est à Strasbourg	196361
ADDI Karim	DRIEE Île de France à Vincennes	200372
LEONARDI Gilles	DRIEE Île de France à Montlhéry	200319
BLANCHARD Aline	DRIEE Île de France à Savigny le Temple	200164
ANCINON Marie-Lucie	DRIEE Île de France à Savigny le Temple	203058 sous réserve vacance poste
BLANC François	DREAL Nouvelle Aquitaine à Bordeaux	199945 au 1er mars 2018
JACQUELINE-BOUTROS Kevin	DREAL Occitanie à Colomiers	197934
BAEY Frédéric	DREAL PACA à Marseille	199213
RENARD Frédéric	DDT 72 au Mans	199953

**Positions au 1er avril 2017:** Recrutement - Disponibilité - Détachement - Retraites - Congé parental - MAD :

- retraite : 6 agents ont fait valoir leur droit à la retraite,

**État des effectifs au 1er avril 2017** (hors position de détachement, disponibilité, hors- cadre, congé parental) :

	TSEICN	TSPEI	TSCEI	Total	Différence N-1
<b>Nombre</b>	131 (127 H et 4F)	319 (242 H et 77 F)	318 (242 H et 76 F)	768	-25
<b>%</b>	17,06	41,54	41,4	100,00 %	

Le président donne une information sur la réorganisation de la DRIEE Île de France celle-ci s'est notamment traduite par une mobilité imposée pour 4 agents.

### **1<sup>ère</sup> Formation restreinte (TSEICN)**

- Approbation du procès-verbal de la 1<sup>ère</sup> formation restreinte des TSEICN du 7 juin 2016.
- Approbation du procès-verbal de la 1<sup>ère</sup> formation restreinte des TSEICN du 8 novembre 2016.
- Tableau d'avancement au grade de TSPEI au titre de l'année 2017.

Nom - Prénom	Affectation
ALLESSANDRA Philippe	DIRECCTE PACA MAD DGFIP
AMIAUD Thierry	DIRECCTE Bretagne MAD DGCCRF
BOULOT Franck	DIRECCTE Occitanie
MINERAY Jacky	DREAL Nouvelle Aquitaine

- Recours TSEICN.

*Un agent a déposé un recours au titre de l'année 2015*

### **2<sup>ème</sup> formation restreinte (TSPEI)**

- Approbation du procès-verbal de la 2<sup>ème</sup> formation restreinte des TSPEI du 7 juin 2016.
- Approbation du procès-verbal de la 2<sup>ème</sup> formation restreinte des TSPEI du 8 novembre 2016.
- Tableau d'avancement au grade de TSCEI : état des lieux des affectations.

Suite à la réussite à l'examen professionnel de plusieurs agents proposés au tableau d'avancement, les agents de la liste complémentaire vont bénéficier de la promotion : il s'agit de Dominique PHARISIEN et de Francis TEYSSÉDRE (principalat)

### **3<sup>ème</sup> formation restreinte (TSCEI)**

- Approbation du procès-verbal de la 3<sup>ème</sup> formation restreinte des TSCEI du 7 juin 2016.
- Approbation du procès-verbal de la 3<sup>ème</sup> formation restreinte des TSCEI du 8 novembre 2016.

#### **Annexe :**

Déclaration liminaire de Solidaires I.D.D.

**Les représentants de Solidaires I.D.D. restent à votre disposition pour tous compléments d'information ou toutes précisions, n'hésitez pas à les contacter.**

M. Thierry GODINEAU (02.72.74.78.01) - [thierry.godineau@developpement-durable.gouv.fr](mailto:thierry.godineau@developpement-durable.gouv.fr)

M. Alain XIMENES (04.77.43.53.68) - [alain.ximenes@developpement-durable.gouv.fr](mailto:alain.ximenes@developpement-durable.gouv.fr)

M. Frédéric BILLARDEY (02.96.69.48.29) - [frederic.billardey@developpement-durable.gouv.fr](mailto:frederic.billardey@developpement-durable.gouv.fr)

M. Pascal MARIE (03.29.76.78.42) - [pascal.marie@direccte.gouv.fr](mailto:pascal.marie@direccte.gouv.fr)

**Pour rappel, les avis émis par la CAP ne sont que consultatifs. Les décisions ne seront officielles qu'après publication par l'Administration.**